Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires

2026 DDCT 207 Financement de compléments de postes d'adultes-relais et de postes FONJEP dans les quartiers populaires parisiens (subventions de 281 300 euros)

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris s'est dotée d'un Pacte parisien pour les quartiers populaires, qui traduit l'ambition de la Ville à « faire plus, faire mieux et faire ensemble » et apporter des réponses concrètes dans chacun des 35 quartiers populaires qui ont été identifiés à partir de 12 indicateurs de vulnérabilité comme nécessitant une intervention renforcée des pouvoirs publics.

Dans le même temps, la Ville de Paris a conclu un contrat de ville avec l'État, les organismes de sécurité sociale (Caf, CNAV, CPAM), la Banque des territoires, les bailleurs sociaux, l'Académie de Paris, l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France, la Préfecture de Police, le Parquet de Paris, France Travail, la Mission locale de Paris, l'EPEC, la Chambre de Commerces et d'Industries de Paris et La Poste. Ces partenaires s'engagent à mettre en œuvre et à soutenir des actions concourant à l'amélioration des conditions de vie des habitantes et habitants des quartiers politique de la ville, dont la liste est fixée par le décret ministériel n° 2023-1314 du 28 décembre 2023.

Dans ce cadre, le soutien aux actions menées par les associations constitue un axe structurant de l'action pour l'amélioration des conditions de vie des habitantes et habitants des quartiers populaires. Or, un certain nombre de structures associatives bénéficie du dispositif des adultes relais pour conduire leurs actions au plus près des habitantes et habitants et des territoires. Pour accompagner au mieux le travail des associations, la Ville de Paris a fait le choix de consacrer chaque année une importante enveloppe financière au cofinancement d'une partie des postes d'adultes relais. C'est un effort financier important pour notre collectivité, d'autant plus remarqué par les acteurs locaux que l'État et la Région Ile-de-France se sont désengagés d'une grande partie de leur soutien aux emplois aidés, CUI-CAE et emplois tremplins, notamment dans les quartiers populaires.

La Ville de Paris intervient, en complément de l'État, à hauteur de 5 100€ par an, au prorata du nombre de mois réellement occupés par le salarié.

L'effort financier de la collectivité a été significativement réévalué à la hausse en 2024, passant de 4700 € à 5100 € par poste, afin de suivre l'augmentation du Salaire Minimum de Croissance (SMIC).

Les adultes relais assurent des missions de médiation sociale, éducative et culturelle contribuant à faciliter l'accès des habitantes et habitants aux services et équipements publics et collectifs, à soutenir la parentalité et à favoriser l'accès aux soins et aux droits. Ils contribuent également à la politique de prévention et d'insertion engagée vis-à-vis de la jeunesse.

Ces activités de médiation consistent notamment à :

- Accueillir, écouter, exercer toute activité qui concourt au lien social dans un équipement public de proximité,
- Informer et accompagner les habitantes et habitants dans leurs démarches, faciliter le dialogue entre services publics et usagers pour un meilleur accès aux droits et aux soins,
- Contribuer à améliorer ou à préserver le cadre de vie,
- Prévenir les conflits et aider à leur résolution dans la vie quotidienne, développer la médiation dans l'espace public,
- Faciliter le dialogue entre les générations, accompagner et renforcer la fonction parentale par le soutien aux initiatives prises par les parents, développer l'accompagnement scolaire,
- Contribuer à renforcer la vie associative de proximité et développer la capacité d'initiative et de projet des habitantes et habitants pour leur quartier.

En 2025, nous avons soutenu 107 associations pour le co-financement de 127 postes d'adultes relais pour un montant total de 614 175 euros.

En 2026, nous avons voté trois premières tranches de subventions pour un montant de 332 775 euros qui ont permis de soutenir 56 associations et 68 postes d'adultes relais.

Le présent projet de délibération vous propose une 4ème tranche de subventions pour un montant de 250 700 euros qui viendront soutenir 47 associations et 57 postes d'adultes relais.

En complément, et compte-tenu du nombre de postes d'adultes-relais qui se réduit à Paris, il est proposé de soutenir, sur le même modèle, 6 postes FONJEP bénéficiant à 6 associations.

S'agissant des adultes-relais ;

Pour le 10ème arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
AIRES 10 CENTRE SOCIAL	2	10 200 €
L'ASSEMBLEE CITOYENNE DES ORIGINAIRES DE TURQUIE (ACORT)	1	2975 € *(Subvention 2026 de janvier à juillet)*

TOTAL	**3**	**13 175 €**

Pour le 11ème arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
CROK'CINE	1	4250 € *(Subvention 2026 de janvier à octobre)*
LE PICOULET	1	3825€ *(Subvention 2026 de mai à décembre)*
REGIE DE QUARTIER FONTAINE AU ROI	1	1700 € *(Subvention 2026 de septembre à décembre)*
TOTAL	**3**	**9775 €**

Pour le 13ème arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
CENTRE D'ACTION SOCIALE PROTESTANT CASP/ARAPEJ (PAD 13)	1	5100 €
CENTRE SOCIAL 13 POUR TOUS	1	5100 €
COMPAGNIE A L'AFFUT	1	5100 €
MAISON 13 SOLIDAIRE	1	4675 € *(Subvention 2026 de janvier à novembre)*
REGIE DE QUARTIER TELA 13	1	5100 €

TOTAL	**5**	**25 075 €**

Pour le 14ème arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
COMPAGNIE FIL DE SOIE	1	5100 €
ETUDES ET CHANTIER ILE-DE-FRANCE SOLICYCLE 14	1	5100 €
TOTAL	**2**	**10 200 €**

Pour le 15ème arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
LE VILLAGE	1	5100 €
TOTAL	**1**	**5100 €**

Pour le 17ème arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
CEFIA CENTRE SOCIAL	1	5100 €
TOTAL	**1**	**5100 €**

Pour le 18ème arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
ACCUEIL LAGHOUAT	1	5100 €

ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL CONTRE L'EXCLUSION (ADAGE)	1	4250 € *(Subvention 2026 de janvier à octobre)*
CULTURE 2+	1	3825 € *(Subvention 2026 d'avril à décembre)*
ENSEMBLE PARIS EMPLOI COMPETENCES (EPEC 18)	2	8075 € *(Subvention 2026 de janvier à octobre et subvention 2026 de janvier à septembre)*
ESPOIR 18	1	5100 €
ETUDES ET CHANTIER ILE-DE-FRANCE SOLICYCLE 18	1	2975 € *(Subvention 2026 de juin à décembre)*
HALAGE	1	4250 € *(Subvention 2026 de janvier à octobre)*
HALAYE	1	2125 € *(Subvention 2026 de janvier à mai)*
LA BRICOLETTE – LE POULPE	1	5100 €
LA MAISON BLEUE CENTRE SOCIAL	1	5100 €
OASIS 18	1	3825 € *(Subvention 2026 d'avril à décembre)*
PIMMS PARIS NORD OUEST 18E	1	4250 € *(Subvention 2026 de janvier à octobre)*
SALLE SAINT-BRUNO	3	12 750 €

		(Subvention 2026 de janvier à juin pour un des trois postes)
URACA – BASILLADE	1	5100 €
VERGERS URBAINS	1	5100 €
VIVRE AU 93 CHAPELLE	1	5100 €
TOTAL	**19**	**82 025 €**

Pour le 19ème arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
APSAJ	1	5100 €
CENTRE D'ACTION SOCIALE PROTESTANT CASP/ARAPEJ (PAD 19)	1	3825 € *(Subvention 2026 de janvier à septembre)*
DANUBE SOCIAL ET CULTUREL CENTRE SOCIAL	1	4625 € *(Subvention 2026 de janvier à novembre)*
ESPACE 19	2	8925 € *(Subvention 2026 d'avril à décembre pour un des deux postes)*
ETERNEL SOLIDAIRE D2L	1	5100 €
FEDERATION DE PARIS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	1	5100 €
KOLONE	1	2550 € *(Subvention 2026 de juillet à décembre)*

LES COULEURS DE PONT DE FLANDRE	1	4675 € *(Subvention 2026 de janvier à novembre)*
ROSA PARKS	1	5100 €
TOTAL	**10**	**45 000 €**

Pour le 20ème arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
AOCSA LA 20EME CHAISE	2	9350 € *(Subvention 2026 de janvier à octobre pour un des deux postes)*
ARCHIPELLA CENTRE SOCIAL	1	5100 €
ASSOCIATION JEUNESSE EDUCATION (AJE 20EME)	2	9775 € *(Subvention 2026 de janvier à novembre pour un des deux postes)*
CHINOIS DE FRANCE, FRANÇAIS DE CHINE	1	3400 € *(Subvention 2026 de janvier à août)*
ENSEMBLE ET SOLIDAIRE (UNRPA)	1	5100 €
LA MAISON DU BAS BELLE VILLE (CRESCENDO) CENTRE SOCIAL ET CULTUREL	1	5100 €
LE GARAGE NUMERIQUE	1	1700 € *(Subvention 2026 de janvier à avril)*
PIMMS PARIS EST 20EME	1	2125 €

		(Subvention 2026 de janvier à mai)
PLUS LOIN	1	4250 € *(Subvention 2026 de janvier à octobre)*
SAVEURS EN PARTAGE	1	5100 €
TOTAL	**12**	**51 000 €**

<u>Multi-sites</u> :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
PIMMS PARIS NORD EST 18/19eme	1	4250 € *(Subvention 2026 de janvier à octobre)*
TOTAL	**1**	**4250 €**

S'agissant des postes FONJEP ;

<u>Pour le 13ème arrondissement</u> :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
REPI 2000	1	5100 €
TOTAL	**1**	**5100 €**

<u>Pour le 17ème arrondissement</u> :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
ACTURE	1	5100 €
TOTAL	**1**	**5100 €**

Pour le 18ème arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
SALLE SAINT-BRUNO	1	5100 €
ETOILES DU SOL	1	5100 €
TOTAL	**2**	**10 200 €**

Pour le 20ème arrondissement :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES
DAVOUT RELAIS	1	5100 €
STRATA'J'M	1	5100 €
TOTAL	**2**	**10 200 €**

Je vous prie Mesdames Messieurs de bien vouloir en délibérer,

Le Maire de Paris